

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 14 (1934)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Avis et communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## AVIS ET COMMUNICATIONS

### Démission de M. le Docteur h. c. E. Wyssmann

Dans les milieux laitiers suisses, il n'est question que de la retraite, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1934, de M. le Dr E. Wyssmann, directeur technique de l'Union Suisse du Commerce de Fromage. La presse est unanime à reconnaître les très grands services rendus par M. E. Wyssmann à la production laitière, à la fabrication et au commerce du fromage.

M. E. Wyssmann fut directeur de l'École d'Agriculture du « Kusterhof », à Rheineck et c'est à lui que nous devons des études remarquables sur l'industrie laitière suisse.

En 1913, il fut appelé à la tête de l'Emmental S. A. « Société anonyme pour favoriser l'exportation des fromages suisses », à Zollikofen, près Berne, à laquelle il sut donner une très grande extension. Dès le début de la guerre mondiale, il fut nommé Directeur technique de l'Union Suisse du Commerce de Fromage, à Berne, qui venait de grouper tous les exportateurs de fromages et à laquelle fut confié le monopole de cette exportation.

Pendant plus de treize ans, M. E. Wyssmann assumait la double charge de Directeur de l'Emmental S. A. et de Directeur technique de l'Union Suisse du Commerce de Fromage, leur consacrant, dans une période très critique, tout son temps et toutes ses forces.

Il abandonna la direction de l'Emmental S. A. en 1927, pour se consacrer uniquement à la lourde tâche de Directeur technique de l'Union Suisse du Commerce de Fromage; la Société Emmental S. A. de Zollikofen le nomma cependant, en reconnaissance de ses services et de son dévouement, membre du Comité de direction du Conseil d'administration.

L'École polytechnique fédérale à Zurich, en témoignage d'appréciation de son activité au service des questions laitières, lui décerna en 1921 le titre de *docteur honoris causa*.

M. le Dr h. c. E. Wyssmann publia plusieurs ouvrages, dont le principal : « L'Industrie laitière », en collaboration avec le professeur A. Peter, Directeur de l'École de Fromagerie, à Ruttli-Zollikofen, et traduit d'allemand en français par M. F. Badoux, Directeur de l'École Cantonale de Laiterie de Moudon, est unanimement et vivement apprécié.

M. le Dr E. Wyssmann se retire de l'Union Suisse du Commerce de Fromage pour raisons de santé. Il y laisse le souvenir d'un homme de très grande expérience; sa direction était d'une parfaite impartialité et d'une absolue probité. La Chambre de Commerce Suisse en France à Paris lui adresse ses meilleurs vœux et le remercie vivement pour tout l'intérêt qu'il n'a cessé de lui porter depuis sa fondation, tant comme Directeur de l'Emmental S. A., à Zollikofen, que comme Directeur de l'Union Suisse du Commerce de Fromage.

Son successeur est M. le Dr W. Thomann, depuis 1931 chef de section à la Division de l'Agriculture du Département Fédéral de l'Économie Publique, et qui fut également, par un curieux hasard, Directeur de l'École d'Agriculture du « Kusterhof ». M. le Dr Thomann jouit d'une grande re-

nommée en tant que spécialiste des questions laitières et il n'ignore rien des difficultés d'ordre national et international auxquelles le commerce suisse de fromage doit faire face en ce moment.

Nous lui adressons nos compliments et nous l'assurons de toute notre sympathie.

### Réunions des différents organes de la Chambre de Commerce Suisse en France.

#### a) Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France se réunit en principe le deuxième mardi de chaque mois. Sauf contre-ordre, ses prochaines réunions auront lieu aux dates suivantes :

- Mardi 8 mai 1934 à 17 h. 30;
- Mardi 12 juin 1934, à 17 h. 30;
- Mardi 10 juillet 1934 à 17 h. 30.

#### b) Comité de Direction :

Sauf contre-ordre, les prochaines réunions du Comité de Direction auront lieu aux dates suivantes :

- Mardi 8 mai, à 16 heures;
- Mardi 12 juin à 16 heures;
- Mardi 10 juillet, à 16 heures.

#### c) Commission de la « Revue Economique Franco-Suisse » :

Les prochaines réunions de cette Commission, dite du « Bulletin », auront lieu aux dates suivantes :

- Vendredi 13 avril à 17 h. 30;
- Vendredi 11 mai à 17 h. 30.

#### d) Commission des Douanes.

#### e) Commission de Propagande, Finances et Recrutement;

#### f) Commission de Révision des Statuts.

Les travaux de ces Commissions ne permettent pas de fixer plusieurs semaines à l'avance les dates de leurs réunions. Les membres de ces Commissions sont donc convoqués en temps et lieu par les soins du Secrétariat général et conformément aux instructions des Présidents de ces Commissions.

#### Paiement des cotisations.

Il est rappelé aux membres de la Chambre de Commerce Suisse en France que leurs cotisations pour l'année 1934 sont à payer pendant le premier trimestre de l'année courante. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui n'ont pas encore effectué ce paiement, de bien vouloir verser leur cotisation sans retard.

#### Renouvellement des cartes d'identité.

L'échange des récépissés provisoires (dont la validité a été prolongée au 30 avril 1934) contre les cartes d'identité définitives doit avoir lieu dès le 1<sup>er</sup> avril.

Les récépissés peuvent dès maintenant être adressés au Secrétariat général de la Chambre de Commerce Suisse en France qui, comme convenu, se charge d'effectuer l'échange pour ceux de ses membres qui ont recours à ses services pour effectuer cette formalité.

Ne pas oublier de signer les récépissés provisoires avant de les remettre à la Chambre de Commerce.

Hôtel

**GENEVE**

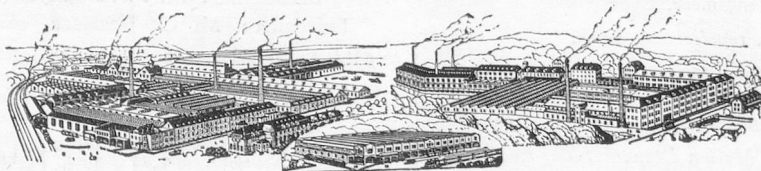
**Métropole et National**

En bordure de la riante Promenade du Lac

Cuisine renommée

Confort de premier ordre

## TRÉFILERIES RÉUNIES S.-A. BIENNE (Suisse)



**FERS et ACIERS ÉTIRÉS DE PRÉCISION, en tous profils, pour Construction**

**Vis et Décolletages, ARBRES DE TRANSMISSIONS**

**FERS et ACIERS (Feuillard) laminés à froid**